



Important Safety Information  
Declaration of Conformity  
Service and Warranty



Informations de sécurité importantes  
Déclaration de conformité  
Service et garantie



[www.phonak.com](http://www.phonak.com)

**PHONAK**  
life is on





# Content

**Section 1.0** All devices, tous les appareils

**Section 2.0** Roger microphone/transmitter, microphone/émetteur

**Section 3.0** Roger + FM microphone/transmitter, microphone/émetteur

**Section 4.0** Roger receiver, récepteur

**Section 5.0** Roger SoundField loudspeaker, haut-parleurs

**Section 6.0** Service and Warranty, Service et Garantie

## Devices, appareils:



### Roger microphone/transmitter, microphone/émetteur

Roger WallPilot

### Roger + FM microphone/transmitter, microphone/émetteur

Roger inspiro

Roger DynaMic

Roger AudioHub

### Roger receiver, récepteur

Roger MyLink, Roger 10, Roger 11, Roger 13, Roger 15, Roger 16, Roger X, Roger receiver Guide-U

### Roger SoundField loudspeaker, haut-parleurs

Roger DigiMaster 5000

Roger DigiMaster 7000

Roger DigiMaster X

The information contained herein is subject to change without notice.

Les informations ci-dessous peuvent faire l'objet de modifications sans notification préalable.

# English

## Section 1.0 All devices

### 1.1 Important Safety Information



Please read the information on the following pages before using your Phonak device.



This symbol on the product or its packaging means that it should not be disposed of with your other household waste. It is your responsibility to dispose of your waste equipment separately from the municipal waste stream. The correct disposal of your old appliance will help prevent potential negative consequences for the environment and human health.

#### 1.1.1 Hazard warnings

-  Keep this device out of reach of children aged under 3 years.
-  Opening the device might damage it. If problems occur that cannot be resolved by following the guidelines in the Troubleshooting section of this User Guide, consult your hearing care professional.
-  Your device should only be repaired by an authorized service center. Changes or modifications to this device that were not explicitly approved by Phonak are not permitted.
-  Please dispose of electrical components in accordance with your local regulations.
-  Do not use your device in areas where electronic equipment is prohibited. If in doubt, please ask the person in charge.
-  device should not be used on aircrafts unless specifically permitted by flight personnel.
-  External devices should only be connected if they have been tested in accordance with corresponding IECXXXX standards.
-  Only use accessories that are approved by Phonak AG.

### 1.1.2 Product safety information

- ① Protect the device from excessive shock and vibration.
- ① Do not expose your device to temperatures and humidity outside of the recommended conditions stated in this User Guide.
- ① Never use a microwave or other heating devices to dry the device.
- ① Clean the device using a damp cloth. Never use household cleaning products (washing powder, soap, etc.) or alcohol to clean the device.
- ① Only recharge your device using chargers supplied by Phonak or by stabilized chargers providing 5VDC and  $\geq 500$  mA.
- ① Do not connect an USB or audio cable to your device that exceeds 3 meters (9ft) in length.
- ① When the device is not in use, turn it OFF and store it safely.

### 1.1.3 Other important information

- Persons with pacemakers or other medical devices should ALWAYS consult their physician, the manufacturer of their device BEFORE using the device. The use of the device with a pacemaker or other medical devices should ALWAYS be in accordance with the safety recommendations of the physician responsible for your pacemaker or the pacemaker manufacturer.

## 1.2 Declaration of Conformity

For the devices used in body worn operation, the devices have been tested and found in compliance with the requirements of EN 62209-2, FCC rule paragraph 2.1093, the ANSI/IEEE C95.1:1999, the NCRP Report Number 86 for uncontrolled environment, according to the Health Canada's Safety Code 6 and the Industry Canada Radio Standards Specification RSS-102 for General Population/Uncontrolled exposure.

For the devices, which are not intended to be used in body worn operation, the antenna(s) used for these devices must be installed to provide a separation distance

of at least 20cm from all persons and must not be collocated or operating in conjunction with any other antenna or transmitter to comply with FCC and Industry Canada RF exposure limits for general population/uncontrolled exposure.

## Section 2.0 Roger microphone/transmitter

### 2.1 Hazard warnings

- ⚠ Using your device's cables in any way contradictory to their intended purpose (e.g., wearing the USB cable around the neck) can cause injury.
- ⚠ When operating machinery, ensure that no parts of your device can get caught in the machine.
- ⚠ Do not charge device while it is on your body.
- ⚠ Caution: electric shock. Do not insert plug alone into electrical outlets.

#### 2.1.1 Product safety information

- ⓘ Protect the device from excessive moisture (bathing, swimming), heat (radiator, car dashboard), and direct contact with skin when sweating (workout, fitness, sport).
- ⓘ X-ray radiation, CT or MRI scans may destroy or adversely affect the correct functioning of the device.
- ⓘ Do not use excessive force when connecting your device to its different cables.
- ⓘ Protect all openings (microphones, audio input and charger) from dirt and debris.
- ⓘ If the device has been dropped or damaged, if it overheats during charging, has a damaged cord or plug, or has been dropped into liquid, stop using your device and contact your hearing care professional.
- ⓘ The device has a built-in rechargeable battery. This battery can be charged and discharged hundreds of times but may eventually wear out. The battery may then only be replaced by authorized personnel.



### 2.1.2 Other important information

- Device collects and stores internal technical data. This data may be read by a hearing care professional in order to check the device, as well as to help you use your device correctly.
- The digital signal sent from the device to a connected receiver cannot be overheard by other devices which are not in the microphone's network.

### 2.2 Declaration of Conformity

Hereby, Phonak Communications AG, Länggasse 17, CH-3280 Murten, declares that these Phonak products are in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC. To obtain a copy of the Declaration of conformity, please contact the manufacturer or the local Phonak representative whose address can be taken from the list on [www.phonak.com](http://www.phonak.com) (worldwide locations).



This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS210 of Industry Canada. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation. The device has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. The device generates uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If the device does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the device off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one of the following measures:



- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the device and receiver.

- 
- 
- Connect the device into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
  - Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

**FCC Caution: Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.**



---

## Section 3.0 Roger + FM microphone/transmitter

### 3.1. Hazard warnings

- 
-  Using your device's cables in any way contradictory to their intended purpose (e.g., wearing the USB cable around the neck) can cause injury.
  -  When operating machinery, ensure that no parts of your device can get caught in the machine.
  -  Do not charge device while it is on your body.
  -  Caution: electric shock. Do not insert plug alone into electrical outlets.
- 

#### 3.1.1 Product safety information

-  Protect the device from excessive moisture (bathing, swimming), heat (radiator, car dashboard), and direct contact with skin when sweating (workout, fitness, sport).
-  X-ray radiation, CT or MRI scans may destroy or adversely affect the correct functioning of the device.
-  Do not use excessive force when connecting your device to its different cables.
-  Protect all openings (microphones, audio input and charger) from dirt and debris.
-  If the device has been dropped or damaged, if it overheats during charging, has a damaged cord or plug, or has been dropped into liquid, stop using your device and contact your hearing care professional.



- ① The device has a built-in rechargeable battery. This battery can be charged and discharged hundreds of times but may eventually wear out. The battery may then only be replaced by authorized personnel.

### 3.1.2 Other important information

- Device collects and stores internal technical data. This data may be read by a hearing care professional in order to check the device, as well as to help you use your device correctly.
- Your device is approved to operate at a radio frequency that is specific to your country or region and might not be approved for use outside your country or region. Be aware that operation during international travel may cause interference with other electronic devices, or other electronic devices may cause interference with your device.
- Be aware that your device's FM radio signals might also be picked up and overheard by other FM receivers.

### 3.2 Declaration of Conformity

Hereby, Phonak Communications AG, Länggasse 17, CH-3280 Murten, declares that these Phonak products are in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC. To obtain a copy of the Declaration of conformity, please contact the manufacturer or the local Phonak representative whose address can be taken from the list on [www.phonak.com](http://www.phonak.com) (worldwide locations).

This device complies with Part 15 and part 95 of the FCC Rules and with RSS210 of Industry Canada. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation. The device has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. The device generates uses and can radiate radio frequency energy and, if



not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If the device does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the device off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the device and receiver.
- Connect the device into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

**FCC Caution: Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.**

This transmitter is authorized by rule under the Low Power Radio Service (47 CFR part 95) and must not cause harmful interference to TV reception or United States Navy SPASUR installations. You do not need an FCC license to operate this transmitter. This transmitter may only be used to provide: auditory assistance to persons with disabilities, persons who require language translation, or persons in educational settings; health care services to the ill; law enforcement tracking services under agreement with a law enforcement agency; or automated maritime telecommunications system (AMTS) network control communications.

Two way voice communications and all other types of uses not mentioned above are expressly prohibited. This device may not interfere with TV reception or Federal Government radar. For Canada: if TV channel 13 is used in the area, the installer shall reduce or adjust the radio frequency radiated power so that nearby TV channel 13 receivers do not receive radio interference from the system installed. Suggestions: A test with a TV receiver equipped with a "rabbit-ear antenna" and tuned to channel 13 should be conducted at the perimeter of the user's intended coverage





area and should not overlap other users' areas without the latter's consent. If this does not solve the problem, a channel near the 217 MHz edge and not near 216 MHz should be tried. This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

---

## Section 4.0 Roger receivers

### 4.1 Product safety information

- ① Protect the device from excessive moisture (bathing, swimming), heat (radiator, car dashboard), and direct contact with skin when sweating (workout, fitness, sport).
- ① X-ray radiation, CT or MRI scans may destroy or adversely affect the correct functioning of the device.

#### 4.1.1 Other important information

- The digital signal sent from the device to a connected receiver cannot be overheard by other devices which are not in the microphone's network.
- Be aware that wireless transmission from microphone to receiver may be interrupted due to interference or moving out of range, and that words which are then spoken by the microphone wearer may not be heard by the receiver wearer.
- Avoid exposing the receiver to hair spray or other cosmetic chemicals.
- The sensitivity of the hearing aid microphone may be reduced by the use of your device and therefore environmental awareness may be reduced.



Universal receivers may sound a loud beep at start-up, which might be annoying for cochlear implant users. Please contact your hearing care professional to discuss deactivating this beep function.

### 4.2 Declaration of Conformity

Roger receivers are products of Phonak AG, which have been tested and confirmed to be in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of the Medical Devices Directive 93/42/EEC and Directive 1999/5/EC. To obtain a copy



of the Declaration of conformity, please contact the manufacturer or the local Phonak representative whose address can be taken from the list on [www.phonak.com](http://www.phonak.com) (worldwide locations).

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS210 of Industry Canada. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation. The device has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. The device generates uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If the device does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the device off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the device and receiver.
- Connect the device into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

**FCC Caution: Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.**





---

## Section 5.0 Roger SoundField loudspeaker

### 5.1 Other important information

- The digital signal sent from the device to a connected receiver cannot be overheard by other devices which are not in the microphone's network.

### 5.2 Declaration of Conformity

Hereby, Phonak Communications AG, Länggasse 17, CH-3280 Murten, declares that these Phonak products are in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC. To obtain a copy of the Declaration of conformity, please contact the manufacturer or the local Phonak representative whose address can be taken from the list on [www.phonak.com](http://www.phonak.com) (worldwide locations).

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS210 of Industry Canada. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation. This device has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. The device generates uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If the device does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the device off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the device and receiver.
- Connect the device into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.





**FCC Caution:** Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

## 6.0 Service and Warranty

### Local warranty

Please ask the hearing care professional, where you purchased your device, about the terms of the local warranty.

### International warranty

Phonak offers a one year limited international warranty, valid as of the date of purchase. This limited warranty covers manufacturing and material defects. The warranty is valid only if proof of purchase is shown.

### Warranty limitation

This warranty does not cover damage from improper handling or care, exposure to chemicals, immersion in water or undue stress. Damage caused by third parties or non-authorized service centers renders the warranty null and void. This warranty does not cover any services performed by a hearing care professional in his/her office.

Serial number: \_\_\_\_\_

Purchase date: \_\_\_\_\_

Authorized hearing  
care professional  
(stamp/signature): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



# Français

## Section 1.0 Tous les appareils

### 1.1 Information de sécurité importante



Veillez lire les informations sur les pages suivantes avant d'utiliser votre appareil Phonak.



Le symbole apposé sur le présent produit ou son emballage signifie qu'il ne doit pas être jeté avec les autres ordures ménagères. Il vous incombe de jeter votre ancien matériel séparément c'est-à-dire hors système de collecte des ordures ménagères municipal. En éliminant votre ancien matériel en bonne et due forme, vous préviendrez tout risque d'impact néfaste sur l'environnement et la santé publique.

#### 1.1.1 Avertissements de danger

-  Maintenez cet appareil hors de portée des enfants de moins de 3 ans.
-  Ouvrir l'appareil peut l'endommager. Si des problèmes surviennent et ne peuvent pas être résolus en suivant les directives de la section Dépannage de ce Mode d'emploi (le cas échéant), consultez votre audioprothésiste.
-  Votre appareil doit uniquement être réparé par un centre de service autorisé. Les changements ou modifications de cet appareil qui n'ont pas été approuvés explicitement par Phonak ne sont pas autorisés.
-  Éliminez les composants électriques selon les dispositions locales en vigueur.
-  N'utilisez pas votre appareil dans les zones où les équipements électroniques sont interdits. En cas de doute, veuillez consulter la personne responsable.
-  L'appareil ne doit pas être utilisé dans les avions, sauf si le personnel de vol l'autorise spécifiquement.
-  Les appareils externes ne doivent être connectés que s'ils ont été testés conformes aux normes CEIXXXX correspondantes.



⚠ N'utilisez que des accessoires approuvés par Phonak AG.

### 1.1.2 Informations sur la sécurité du produit

- ① Protégez l'appareil des chocs et vibrations excessifs.
- ① N'exposez pas votre appareil à des températures et une humidité hors des conditions recommandées dans le présent Mode d'emploi.
- ① N'utilisez jamais de four à micro-ondes ou d'autres appareils de chauffage pour sécher l'appareil.
- ① Nettoyez l'appareil avec un chiffon humide. N'utilisez jamais de produits de nettoyage domestiques (lessive en poudre, savon, etc.) ou d'alcool pour nettoyer l'appareil.
- ① Ne rechargez votre appareil qu'avec les chargeurs fournis par Phonak ou des chargeurs stabilisés fournissant 5 VCC et  $\geq 500$  mA.
- ① Ne connectez pas de câble USB ou audio de plus de 3 mètres de long à votre appareil.
- ① Quand l'appareil n'est pas utilisé, éteignez-le et conservez-le en lieu sûr.

### 1.1.3 Autres informations importantes

- Les personnes portant un stimulateur cardiaque ou d'autres appareils médicaux doivent TOUJOURS consulter leur médecin ou le fabricant de leur appareil AVANT d'utiliser l'appareil. L'utilisation de l'appareil avec un stimulateur cardiaque ou d'autres appareils médicaux doit TOUJOURS être conforme aux recommandations de sécurité du médecin responsable de votre stimulateur cardiaque ou du fabricant du stimulateur cardiaque.

### 1.2 Déclaration de Conformité

Pour l'utilisation sur le corps, cet appareil a été jugé conforme aux exigences d'EN 62209-2, Réglementation de la FCC paragraphe 2.1093, l'ANSI/IEEE C95.1:1999, le rapport numéro 86 du NCRP pour l'environnement non contrôlé, conformément





au code de sécurité 6 de Santé Canada et la norme radio CNR-102 d'Industrie Canada pour l'exposition non contrôlée/de la population en général.

Appareil non porté sur le corps (le cas échéant) : À des fins de conformité avec les limites d'exposition RF de la FCC et Industrie Canada pour l'exposition non contrôlée/de la population en général, les antenne(s) utilisée(s) pour ce transmetteur doivent être installées de manière à fournir une distance de séparation d'au moins 20 cm avec toutes les personnes et ne doivent pas être rassemblées ou fonctionner en conjonction avec toute autre antenne ou tout émetteur.

---

## Section 2.0 Roger microphone/émetteur

### 2.1 Avertissements de danger

-  Utiliser les câbles de votre appareil de manière contraire à leur usage prévu (par ex. porter le câble USB autour du cou) peut provoquer des blessures
-  Lors de l'utilisation de machines, assurez-vous qu'aucune partie de votre appareil ne puisse se coincer dans la machine.
-  Ne chargez pas l'appareil lorsqu'il est sur votre corps.
-  Avertissement : électrocution. N'insérez pas la fiche seule dans des prises électriques.

#### 2.1.1 Informations sur la sécurité du produit

-  Protégez l'appareil contre l'humidité excessive (bain, natation), la chaleur (radiateur, tableau de bord de voiture) et le contact direct avec la peau lorsque vous transpirez (musculature, exercice, sport).
-  Les radiographies, tomodensitométries ou IRM peuvent détruire ou avoir un impact négatif sur le bon fonctionnement de l'appareil.
-  N'exercez pas de force excessive lors de la connexion de votre appareil à ses différents câbles.



- 
- 
- ① Protégez toutes les ouvertures (microphones, entrée audio et chargeur) de la saleté et des impuretés.
  - ① Si l'appareil est tombé ou a été endommagé, s'il surchauffe pendant le chargement, si son cordon ou sa fiche est endommagé ou s'il est tombé dans un liquide, arrêtez de l'utiliser et contactez votre audioprothésiste.
  - ① L'appareil a une pile rechargeable intégrée. Celle-ci peut être chargée et déchargée des centaines de fois mais peut finir par s'user. La pile ne peut être remplacée que par un personnel autorisé.

### 2.1.2 Autres informations importantes

- L'appareil recueille et stocke les données techniques internes. Ces données peuvent être lues par un audioprothésiste afin de contrôler l'appareil et de vous aider à l'utiliser correctement.
- Le signal numérique envoyé par l'émetteur de l'appareil au récepteur connecté ne peut pas être entendu par d'autres appareils non intégrés au réseau de l'émetteur.

## 2.2 Déclaration de Conformité

Par la présente, Phonak Communications AG, Länggasse 17, CH-3280 Murten, déclare que le produit Phonak est conforme aux exigences principales et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. Pour obtenir une copie de la Déclaration de conformité, veuillez contacter le fabricant ou le représentant Phonak local dont l'adresse figure sur la liste du site [www.phonak.com](http://www.phonak.com) (sites à travers le monde).

Cet appareil est conforme aux sections 15 des règlements de la FCC et à CNR-210 d'Industrie Canada. Le fonctionnement aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) l'utilisateur de cet appareil doit accepter les interférences reçues, y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement non désiré. Cet équipement a été testé et jugé en conformité avec les limites afférentes à un appareil numérique de classe B, en



vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont conçues pour assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans un environnement résidentiel. Cet appareil génère, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé ou utilisé selon les directives, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil est la source d'interférences nuisibles pour la réception des ondes de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en mettant l'appareil hors tension, puis sous tension, il est recommandé de tenter d'éliminer ces interférences en appliquant l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Éloigner l'appareil du récepteur.
- Brancher l'appareil dans une prise d'un circuit différent de celui qui alimente le récepteur.
- Consulter le détaillant ou un technicien radio ou télévision qualifié pour obtenir de l'aide.

**Avertissement de la FCC : tout changement ou toute modification non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait entraîner l'annulation des droits d'utilisation de cet appareil.**

---

## Section 3.0 Roger + FM microphone/émetteur

### 3.1 Avertissements de danger

- ⚠ Utiliser les câbles de votre appareil de manière contraire à leur usage prévu (par ex. porter le câble USB autour du cou) peut provoquer des blessures
- ⚠ Lors de l'utilisation de machines, assurez-vous qu'aucune partie de votre appareil ne puisse se coincer dans la machine.
- ⚠ Ne chargez pas l'appareil lorsqu'il est sur votre corps.



 Avertissement : électrocution. N'insérez pas la fiche seule dans des prises électriques.

### 3.1.1 Informations sur la sécurité du produit

-  Protégez l'appareil contre l'humidité excessive (bain, natation) la chaleur (radiateur, tableau de bord de voiture) et le contact direct avec la peau lorsque vous transpirez (muscultation, exercice, sport).
-  Les radiographies, tomodensitométries ou IRM peuvent détruire ou avoir un impact négatif sur le bon fonctionnement de l'appareil.
-  N'exercez pas de force excessive lors de la connexion de votre appareil à ses différents câbles.
-  Protégez toutes les ouvertures (microphones, entrée audio et chargeur) de la saleté et des impuretés.
-  Si l'appareil est tombé ou a été endommagé, s'il surchauffe pendant le chargement, si son cordon ou sa fiche est endommagé ou s'il est tombé dans un liquide, arrêtez de l'utiliser et contactez votre audioprothésiste.
-  L'appareil a une pile rechargeable intégrée. Celle-ci peut être chargée et déchargée des centaines de fois mais peut finir par s'user. La pile ne peut être remplacée que par un personnel autorisé.

### 3.1.2 Autres informations importantes

- L'appareil recueille et stocke les données techniques internes. Ces données peuvent être lues par un audioprothésiste afin de contrôler l'appareil et de vous aider à l'utiliser correctement.
- Votre appareil est approuvé pour un fonctionnement à une fréquence radio spécifique à votre pays ou région et peut ne pas être approuvé pour une utilisation en dehors de votre pays ou région. Notez que le fonctionnement au cours d'un voyage international peut provoquer des interférences avec d'autres appareils électroniques, ou d'autres appareils électroniques peuvent provoquer des interférences avec votre appareil.



- Notez que les signaux radio FM de votre appareil peuvent aussi être détectés et entendus par d'autres récepteurs FM.

### 3.2 Déclaration de Conformité

Par la présente, Phonak Communications AG, Länggasse 17, CH-3280 Murten, déclare que le produit Phonak est conforme aux exigences principales et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. Pour obtenir une copie de la Déclaration de conformité, veuillez contacter le fabricant ou le représentant Phonak local dont l'adresse figure sur la liste du site [www.phonak.com](http://www.phonak.com) (sites à travers le monde).

Cet appareil est conforme aux sections 15 des règlements de la FCC et à CNR-210 d'Industrie Canada. Le fonctionnement aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) l'utilisateur de cet appareil doit accepter les interférences reçues, y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement non désiré. Cet équipement a été testé et jugé en conformité avec les limites afférentes à un appareil numérique de classe B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont conçues pour assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans un environnement résidentiel. Cet appareil génère, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé ou utilisé selon les directives, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil est la source d'interférences nuisibles pour la réception des ondes de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en mettant l'appareil hors tension, puis sous tension, il est recommandé de tenter d'éliminer ces interférences en appliquant l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Éloigner l'appareil du récepteur.
- Brancher l'appareil dans une prise d'un circuit différent de celui qui alimente le récepteur.





– Consulter le détaillant ou un technicien radio ou télévision qualifié pour obtenir de l'aide.

**Avertissement de la FCC : tout changement ou toute modification non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait entraîner l'annulation des droits d'utilisation de cet appareil.**

Cet émetteur est autorisé par la réglementation du Low Power Radio Service (47 CFR section 95) et ne doit pas provoquer d'interférences parasites sur la réception de la télévision ou sur les installations SPASUR de l'United States Navy. Vous n'avez pas besoin de licence FCC pour utiliser cet émetteur. Cet émetteur ne peut être utilisé que pour fournir : une assistance auditive aux malentendants, aux personnes qui ont besoin d'une traduction ou aux personnes travaillant dans l'éducation ; dans des services de soins aux malades ; dans des services d'investigations chargés de faire respecter la loi, sous réserve de l'accord d'une agence responsable ; ou dans les réseaux de contrôle des communications des systèmes automatisés de télécommunication maritime (AMTS).

La communication orale à double sens ainsi que toutes les autres applications non mentionnées ci-dessus sont formellement interdites. Cet appareil ne doit pas interférer avec la réception de la télévision ou des radars du gouvernement fédéral. Pour le Canada : si le canal 13 de la télévision est utilisée dans la zone, l'utilisateur doit réduire ou ajuster la puissance de la fréquence radio émise afin que les récepteurs du canal 13 de la télévision à proximité ne reçoivent pas d'interférences radio du système installé. Suggestions : un test avec un récepteur TV équipé d'une antenne en V et réglé sur le canal 13 doit être effectué dans le périmètre de la zone de couverture prévue de l'utilisateur et ne doit pas se superposer aux zones d'autres utilisateurs sans leur consentement. Si cela ne résout pas le problème, un canal proche du bord des 217 MHz et non proche des 216 MHz doit être essayé. Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.



## Section 4.0 Récepteurs Roger

### 4.1 Informations sur la sécurité du produit

- ① Protégez l'appareil contre l'humidité excessive (bain, natation), la chaleur (radiateur, tableau de bord de voiture) et le contact direct avec la peau lorsque vous transpirez (musclation, exercice, sport).
- ① Les radiographies, tomodensitométries ou IRM peuvent détruire ou avoir un impact négatif sur le bon fonctionnement de l'appareil.

#### 4.1.1 Autres informations importantes

- Le signal numérique envoyé par l'émetteur de l'appareil au récepteur connecté ne peut pas être entendu par d'autres appareils non intégrés au réseau de l'émetteur.
- Notez que la transmission sans fil entre l'émetteur et le récepteur peut être interrompue par des interférences ou un déplacement hors de la portée, et que les mots prononcés alors par le porteur de l'émetteur peuvent ne pas être entendus par le porteur du récepteur.
- Évitez d'exposer le récepteur à de la laque ou d'autres produits chimiques cosmétiques.
- La sensibilité du microphone de l'aide auditive peut être réduite par l'utilisation de votre appareil, ce qui peut ainsi réduire la perception de l'environnement.
- Les récepteurs universels peuvent émettre un bip fort au démarrage, qui peut être désagréable pour les utilisateurs d'implants cochléaires. Veuillez contacter votre audioprothésiste pour discuter de la désactivation de ce bip.

### 4.2 Déclaration de Conformité

Par la présente, Phonak AG, déclare que le produit Phonak est conforme aux exigences principales et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. Pour obtenir une copie de la Déclaration de conformité, veuillez contacter le fabricant ou le représentant Phonak local dont l'adresse figure sur la liste du site [www.phonak.com](http://www.phonak.com) (sites à travers le monde).





Cet appareil est conforme aux sections 15 des règlements de la FCC et à CNR-210 d'Industrie Canada. Le fonctionnement aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) l'utilisateur de cet appareil doit accepter les interférences reçues, y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement non désiré. Cet équipement a été testé et jugé en conformité avec les limites afférentes à un appareil numérique de classe B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes conçues pour assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans un environnement résidentiel. Cet appareil génère, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé ou utilisé selon les directives, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil est la source d'interférences nuisibles pour la réception des ondes de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en mettant l'appareil hors tension, puis sous tension, il est recommandé de tenter d'éliminer ces interférences en appliquant l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- 
- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
  - Éloigner l'appareil du récepteur.
  - Brancher l'appareil dans une prise d'un circuit différent de celui qui alimente le récepteur.
  - Consulter le détaillant ou un technicien radio ou télévision qualifié pour obtenir de l'aide.
- 

**Avertissement de la FCC : tout changement ou toute modification non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait entraîner l'annulation des droits d'utilisation de cet appareil.**



## Section 5.0 Haut-parleurs Roger SoundField

### 5.1 Autres informations importantes

- Le signal numérique envoyé par l'émetteur de l'appareil au récepteur connecté ne peut pas être entendu par d'autres appareils non intégrés au réseau de l'émetteur.

### 5.2 Déclaration de Conformité

Par la présente, Phonak Communications AG, Länggasse 17, CH-3280 Murten, déclare que le produit Phonak est conforme aux exigences principales et autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE. Pour obtenir une copie de la Déclaration de conformité, veuillez contacter le fabricant ou le représentant Phonak local dont l'adresse figure sur la liste du site [www.phonak.com](http://www.phonak.com) (sites à travers le monde).

Cet appareil est conforme aux sections 15 des règlements de la FCC et à CNR-210 d'Industrie Canada. Le fonctionnement aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) l'utilisateur de cet appareil doit accepter les interférences reçues, y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement non désiré. Cet équipement a été testé et jugé en conformité avec les limites afférentes à un appareil numérique de classe B, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont conçues pour assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans un environnement résidentiel. Cet appareil génère, utilise et peut émettre de l'énergie radioélectrique et, s'il n'est pas installé ou utilisé selon les directives, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil est la source d'interférences nuisibles pour la réception des ondes de radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en mettant l'appareil hors tension, puis sous tension, il est recommandé de tenter d'éliminer ces interférences en appliquant l'une ou plusieurs des mesures suivantes :





- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Éloigner l'appareil du récepteur.
- Brancher l'appareil dans une prise d'un circuit différent de celui qui alimente le récepteur.
- Consulter le détaillant ou un technicien radio ou télévision qualifié pour obtenir de l'aide.

**Avertissement de la FCC : tout changement ou toute modification non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait entraîner l'annulation des droits d'utilisation de cet appareil.**

---

## 6.0 Service et garantie

### Garantie locale

Veillez consulter l'audioprothésiste à l'endroit où vous avez acheté votre appareil au sujet des conditions de la garantie locale.

### Garantie internationale

Phonak propose une garantie internationale limitée d'un an, valide à compter de la date d'achat. Cette garantie limitée couvre tous les défauts de fabrication et matériels. La garantie est uniquement valide sur présentation d'une preuve d'achat.

La garantie internationale n'aliène aucun des droits légaux dont vous pouvez bénéficier selon votre législation nationale régissant la vente de produits de consommation.





## Limitation de garantie

Cette garantie ne couvre pas les dommages dus à une manipulation ou un entretien inadaptés, l'exposition à des produits chimiques, l'immersion dans l'eau ou une sollicitation excessive. Les dommages causés par des tiers ou des centres de service non autorisés annulent la garantie. Cette garantie ne couvre pas les services effectués par un audioprothésiste dans son bureau.

Numéro de série: \_\_\_\_\_

Date d'achat : \_\_\_\_\_

Audioprothésiste  
autorisé

(tampon/signature) : \_\_\_\_\_







029-3149/V1.00/2013-04/visu/ Printed in Vietnam © Phonak AG All rights reserved

